que zés, ous nes diméxes ent eur

eé-

OH-

é la

i la

ork

as-

des

ur-

VO-

ons

nus

t et

ne-

rtis

out

Les

ces

en-

an-

les

que

ur-

ssé.

uti-

n 2

ands-

ique, . Les

, par vol.

hard

Ita-

et les

euple eber,

hant

En-

LI-

ttres

rin-

sède

e le

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

JOURNAL QUOTIDIEN.

On ne recoit que les lettres affranchies. Les annonces sont reçues au bureau du Journal.

Trois Mois 6 fr. Six Mois..... 44 POUR PARIS Un An 20

BUREAUX, PLACE DE LA BOURSE, 13, PARIS.

Treis Mois..... 14 fr. Un An 22

PARIS, 6 Juillet.

A TOUTE LA FRANCE.

L'union, c'est le plus sacré des devoirs.

Dans ce moment suprême, dans ce moment solennel, dans ce moment où le vieux monde croule avec l'arbitraire et les dynasties, dans ce moment où la société se transforme sur des bases neuvelles, où la France jette avec mépris et indignation les oripeaux de la tyrannie pour recevoir la pourpre républicaine ; il y a un devoir à remplir, devoir infaillible, incontestable et sacré; c'est le devoir de la concorde et de l'union. C'est avec cet amour de l'union que la France parviendra à réaliser, consolider et raffermr le symbole de la République : Liberté, Egatité, Fraternité. C'est avec cet amour sacré que la France sera grande et belle, et les ennemis de la République éclairés et vaincus; que les peuples opprimés et persécutés obtiendront leur liberté.

Soyons donc unis pour être forts, mélions-nous des royalistes, des hypocrites et des traitres ; mélions-nous de ces corrupteurs qui cherchent, au nom de la liberté, à propager le désordre pour faire triompher leurs idées subversives. Ne les persécutons pas, n'employons pas la violence, employons le calme de la

force el la majesté de la République. Pairiotes dévoués, formons un faisceau indestructible avec ncs volontés, et, pleins d'amour et d'enthousiasme, unissons nos voix pour dire aux factieux : « Désespérez! la royauté est à jamais vaincue, l'égalité remplace le privilège et la fraternité la

Unissons nos voix pour dire à tous ces imprudents escamoteurs de nos droits que la République est desormais inébranlable.

Faisons des efforts pour renverser la barrière qui les sépare de nous ; faisons des efforts pour leur faire voir le soleil resplendissant de la République dont les rayons bienfaisants vont éclairer et vivisier tous ces êtres nuls et abrutis dans les ténèbres du despotisme.

Soyons donc unis peur bannir du sol de la France l'arbitraire. la corruption, l'anachronisme, l'intimidation, le ridicule, les coteries, l'exclusion, le favoritisme, le gaspillage, les mesquines vanités et lns scandaleuses cupidités. Je vous en conjure au nom de l'humanité, au nom de la patrie, au nom des martyrs de Février, au nom de la grande et magnanime révolution qui a été inaugurée par l'enthousiasme, par la vertu et par la pureté de notre patriotisme.

Au nom de la fraternité qui a été le symbole de notre réorganisation, jurons union éternelle à la face du ciel, oublions désormais les anciens dissentiments, et attachons-nous corps et âme à la sérénité de l'union et à l'harmonie de la concorde. Soyons tous inspirés par les mêmes sentiments, et comme de petits ruisseaux qui se dirigent tous vers la même plaine, formons un grand fleuve dont les ondes rendront fertiles non-seulement les terres incultes et stériles de la France, mais encore le globe entier.

La reconnaissance du droit au travail.

Il y a des principes qui ne se discutent pas et qui s'imposent à la raison par leur évidence.

Le droit au travail est de ce nombre.

Tout homme a le droit de vivre en travaillant. Toute société où le travailleur valide et bien intentionné manque d'emploi n'est encore qu'une ébauche très-imparfaite d'ordre social.

L'ancien régime opposait mille obstacles à l'exercice du travail; il en faisait un privilége réservé aux maîtres, aux membres des corporations; 89 a conquis le droit de travailler ou l'avénement de la liberté dans l'industrie.

Aujourd'hui, la conscience publique réclame un nouveau progrès. Le travailleur, affranchi des maitrises, n'est pas garanti contre les chômages. La France attend de ses législateurs la proclamation du droit au travail, avénement de la prévoyance sociale dans l'industrie.

La reconnaissance de ce droit par la constitution nouvelle est nécessaire pour constater le progrès accompli dans les esprits, pour engager irrévocablement les législateurs dans une vois nouvelle et féconde.

Nous ne comprenons pas qu'on mette en question la reconnaissance d'un droit abselu.

Sans doute, les époques antérieures n'avaient pas le sentiment de ce droit; mais la conscience d'un peuple se développe comme celle de l'individu. La France a maintenant la notion du droit au travail, et ce n'est pas le silence gardé par la Constitution qui pourrait effacer une pareille nation de tous les esprits.

Dira-t-on que la reconnaissance du droit au travail implique une promesse, et que le législateur ne doit pas faire de promes-

ses quand il n'est pas en mesure de les tenir?

A ce compte, il faudrait effacer de nos murs la formule : Liberté, Egalité, Fraternité; car la liberté, c'est l'essor de tous les penchants légitimes ; l'égalité, c'est l'admission de tous à l'éducation, à des fonctions proportionnelles aux natures; la fraternité, c'est la solidarité universelle, c'est la patrie changée en grande famille, et nous sommes encore loin des institutions qui réaliseront ces principes.

Ceux qui combattent la reconnaissance formelle du droit au travail craignent de ménager aux ouvriers des déceptions et de les irriter. La première et la plus douloureuse déception qu'on pourrait leur faire subir, ce serait l'omission du droit au travail dans le préambule de la Constitution. Que si, au contraire, on prend ce droit pour point de départ, les ouvriers y verront une preuve de bonne volonté, de sollicitude pour leurs intérêts ; ils ne demanderont pas l'impossible, et les législateurs, appuyés par les sympathies populaires, auront à la fois de la force morale et du temps pour faire passer graduellement dans les faits (Démocratie.) un principe incontestable.

Le convoi de M. de Châteaubriand aura lieu samedi prochain, à onze heures. Après le service funèbre, qui doit être célébré dans l'église des missions-Etrangères, le corps sera descendu dans un des caveaux de cette église, en attendant qu'il

soit transporté à St-Malo, où, comme on sait, l'illustre auteur des Martyrs avait fait lui-même préparer son tombeau.

On nous annonce que la mairie du 12 prondissement vient d'è re reconstituée par la commission de représentants que le chef du pouvoir exécutif a chargée de la direction des intérêts municipaux de cette importante fraction de la cité pa-

M. Trelat, ancien ministre des travaux publics, est nommé maire à la place de M. Pinel-Grandchamp.

M. Gerono conserve ses fonctions de premier adjoint.

M. Decaine (de l'Institut et du muséum d'histoire naturele), est nommé deuxième adjoint en remplacement de M. Marie.

A M. Charles Marchal, rédacteur en chef de la Presse républicaine:

Monsieur,

Votre patriotisme et votre noble dévouement à la République, à la cause de l'humanité, me donnest la confiance que vous donnerez p'ace dans votre journal, premièrement, à cette lettre ; deuxièmement, à une doctrine qui doit reg nerer la société; qui est l'ancre de la République,

le salut de l'humani é.

L'esprit, les vues de votre j urnal, marchant vers un noble but, à une République grande, sage et forte, aux droits de tous, par tous, m'ont fait pressentir que son jeune, ardent et sage rédacieur saisirait avidement le flambeau de lumière qui doit aider la société à sortir des

Au milieu de la douleur qui remplit les âmes, au milieu des regrets, des sanglots de tant de familles plongées dans le deuil, de tant d'épouses deverures veuves, de tant d'enfants orphelins, l'homme qui aime vraiment l'humanité, ne sent-il pas le besoin de chercher les moyens de fermer à toit jamais l'al îme des révolutions. En quoi l'est à peine si le sang qui a inondé le pave de nos rue est étanché, c'est à peine si les morts sont ensevelis, et déjà les divisions reparaissent, et déjà de sourdes colères grandent! sourdes colères grondent!

() mon Dieu! qui donc produit un tel état de choses?..., qui done? C'e t la diffusion des lumières, c'est parce que le peuple ne possède qu'une demi-instruction; puis c'est encore la domination exclusive des principes produisant les excès qui pèsent sur le monde. Hatons nous donc d'étudier le modèle que la nature présente à nos

Répétons-le bien haut. Sachons que les lois matérielles sont l'exacte

analogie des lois morales.

Nous qui avons fait l'étude de tous les prircipes, et qui avons su les ra ionn r, nous sommes convaincu d'être dans le vrai. Le rationalisme seul peut sauver la société.

Nous vous soumettrons donc, citoyen, à vous et au public, une dec-rine qui contient des démonstrations irréfutables dans leur enseignement.

Salut fraternel;

THEULLIER, ouvrier.

Panique.

Le Siècle a imprimé que M. Gornet avait été fusillé, M. Gornet n'a point été fusillé.

FEUILLETON DE LA PRESSE REPUBLICAINE.

La Vierge vendue.

V. (Suite.)

Lucien remit les fleurs et la lettre à un commissionnaire, à lui connu, auquel il donna des instructions secrètes afin que le tout fut remis en mains propres, après quoi il se dirigea vers la rue de Buffaut, après avoir orné sa boutonnière d'une pyramidale bleue, — ce qui pouvait s'adres er également à toutes les femmes de sa connaissance qu'il était exposé à rencontrer.

Il avait pris deux bouquets fantastiques chee Finette, l'un pour Paquitta, l'autre pour sa mère; celui de Paquitta se composait de : angelique, chèvre-feuille, quinte feuille, reine-marguerite, et plusieurs sortes de roses. - Dans ceivi de la Michu, il y avait de l'aubépine, des capucines, de l'erable, de la fougère, du genevrier, de l'hépatique, de l'iris, de la valériane rouge. Il n'avait pu s'empêcher d'y ajouter un cellet jaune. C'était pour l'acquit de sa conscience; il espérait que la

mère Michu ne comprendrait pas.

Vous le voyez, l'aimable folie de ce garçon était aussi complète que

Il entra dans l'appartement Michu; Durandard le salua et fut cher-

cher Paquitta.

Quand elle parut, Lucien fut encore plus frappé de sa beauté que cela ne lui était arrivé en la voyant au théâtre. Sur la scène, elle lui avait paru charmante, — et divine dans les coulisses; mais cette fois il lui eût eté impossible de trouver d'expressions pour dire ju: qu'à quet

point elle excitait son admiration. Par une loi naturelle, il n'y avait aucune différence entre elle et la femme la plus aristocratique. Elle avait l'air excessivement distingué; ses manières avaient une diguité simple. On eût dit une femme babituce à la vie la plus élégante. Son front portait l'empreinte de la réflexion, peut-être bien de la douleur, mais son t-int était celui de la jeunesse; — sa bouche en avait la délicieuse naïveté. Etre apparaissait blanche, ailée, pure, avec sa voix harmonieuse, - comme ces anges que les poètes placent dans le ciel. Qui eût dit que cette divine creature ne vivait que de noix et d'œuss durs, — nourriture excessivement prosaïque - et malsaine?

Lucien remet ses bouquets, après quoi, la femme Michu prit la pa-

La voilà, dit elle, belle et pure. Pour l'élever, j'ai fait de grands sacrifices. . Il est juste que celui qui veut faire son bonheur me recompease de mes peines... C'est un vrai trésor!

Lucien était honteux sous le regard de Paquitta.

— Il est vrai, mademoiselle, dit-il, qu'un homme, éperdûment amoureux de vous.... a songé à faire votre bonheur... et si vous dai-

gnez agréer ses soins... - Monsieur, répondit Paquitta avec dignité et d'une voix émue par l'indignation, votre proposition m'eutrage et m'offense.... Je ne suis qu'une pauvre fille, mais je n'ai pas les principes que vous me supposez.... Ja tiens au respect de moi-même, et mon seul bonheur est de rester aunciès de ma respect de moi-même.

rester auprès de ma mère. Elle dit avec une insigne majesté, et se retira dans sa chambre.

Luc en était confondu.

- En présence de la déclaration de mademoiselle votre fille, dit-il, je me vois contraint de me retirer

- Ne faites pas attention, interrompit Durandard. Yous l'aurez si nous tombons d'accord - Ce n'est pas pour moi....

-Enfin, la personne qui remboursera à sa mère les sacrifices qu'elle a dû s'imposer ...,.

- Monsieur, reprit la femme Michu, pardonnez-lui l'émotion... Une première entrevue..... Eile a été élevee dans de si bons principes.....

C'est timide, voyez-vous, comme une jeune poulette.... Lucien a osait marchander cette femme. Il était pris d'une honnête pudeur. Il sentait méprisable la démarche qu'il avait faite, bien qu'il sût pertinemment que Georges n'était pas capable de rendre une femme malheureuse; mais il y a, dans une action basse, quelque chose qui

répugue et fait reculer. Par fatuité, Lucien Dumont aurait bien pu, au café de Paris ou au club des Lions, se vanter d'avoir achete une femme. C'était elégant, c'était bon genre, c'était Régence et Louis XV. Mais accomplir ce te action lui même fioidement, contracter cet odieux marche, voità ce qui révoltait sa probité.

Il fallait pourtant bien qu'il s'expliquat. C'est à lui à demander à quel pris Mme Michu estimait l'honneur de sa fille.

Et les sacrifices que madame a faits... dit-il avec embarras. Durandard le comprit : - Allons droit au fait, interrompit-il. D'abord, il est bien entendu qu'elle vous convient.... si vous voulez, nous allons la faire revenir et

la deshabiller devant vous. Cette grossièreté est historique. - Oh! s'écria Lucien avec dégoût.

Ce n'est pas la peine, dit la Michu. - C'est que nous ne voulons pas vous tromper, continua Duran-dard, et pour peu que vous ne vouliez pas acheter chat en poche...

Monsieur, je vous en prie... fit Lucien.

— C'est bien; comme vous voudrez. Durandard parla ensuite des beautés, des graces et de la jolie voix de Paquitta. - Il la faisait valoir comme un maquignon fait pour un

cheval qu'il veut vendre. - Abrégez, monsieur, je vous conjure, dit Lucien Dumont, indigné de voir ainsi ravaler une enfant si belle, si noble, si modeste, - une

— Mettons ça à vingt-cinq mille francs, dit Durandard, et pour peu que l'acquéreur ait des désirs elfrénés, il peut se vanter que co n'est

pas cher ! - Vingt-cinq mille francs soit, fit Lucien, obéissant aux instructions

qu'il avait reçues de Nantilly.

- Est-ce que vous plaisantez, Durandard, s'écria avec douleur la Michu, qui sentait augmenter ses prétentions à mesure que Lucien se montrait plus facile. Mais je serais une marâtre si je consentais à celà! Paquitta est une honnète fille qui n'a jamais vu d'hommes.. on peut la faire visiter par un médecin... elle est vierge comme un enfant qui vient de nalire... cela vaut quarante mille francs comme un sou... et vous ne serez pas volé encore; vous pouvez vous en vanter ... C'est pour rien... Diana a vendu dix-sept fois sa virginité, et à des prix fous... Juliet e avait une femme qu'elle avait louée, et qui jouait auprès d'elle le rôle de mère ; elle a vendu Juliette plus de vingt fois, et des cinquante, des soixante mille francs !... Et pu.s comptez-vous pour rien ce qu'elle peut gagner au théâtre ?

- Elle le quittera, je pense, dit Lucien. - Enfin, c'est égal, elle aurait pu me rapporter...

- Madame ...

- Ne marchandez pas. fit Durandard ; c'est inutile... je vois bien que la maman n'en démordra pas. - On your donners ce que vous demandez, fit Lucien, au comble du

dégeût. Finissons-en. - C'est tout fini, dit la Michu, à 40,000 francs.

- A quand la hyraison? demanda Durandard.

- Il faut le temps de préparer un appartement digne de receveir mademoiselle Paquitta ... - Il est donc bien riche ce mensieur? demanda la Michu.

- Très-riche. — Est-ce que ma fille aura équipage?

Forces armées de la Russie,

Dans un moment où les puissances du nord semblent se coaliser secrètement contre la France, et en présence des arme-ments de la Russie jour par jour signalés, mais non sans exa-gération, par la presse allemande, nos lecteurs nous sauront gré sans doute de leur offrir le tableau des forces armées de l'empire des tzars, tel que le donne le cadre du ministère de la guerre, dans le pays.

Ces forces, sur terre, consistent d'abord en huit grand corps d'armée, savoir: 1º la garde, composée de douze régiments d'infanterie et de cavalerie et comprenant un bataillon de sapeurs, un de marine, un de chasseurs finois, un d'invalides, quatre batteries d'artillerie à cheval, donze batteries à pied; 2º le corps des grenadiers, qui se compose d'une division de cavalerie légère, de trois divisions d'infanterie, de deux batteries d'artillerie à cheval et de quinze batteries à pied, et ensin six corps de troupes de ligne formés chacun d'une division de ca-valerie légère, de trois divisions d'infanterie; de deux batteries d'artillerie à cheval, et de quinze batteries à pied. Puis vienne d'en corps d'infanterie de réserve, de trois divi-

sions chacun, avec douze batteries d'artillerie et trois corps de cavalerie formant deux divisions qui ont chacune deux batteries

Il y a, en outre, quatre petits corps à destination toute spéciale ; ils représentent dans leur totalité six divisions d'infanted'artillerie à cheval. rie, un régiment de cavalerie et trente-deux batteries d'artillerle

Les troupes de l'intérieur constituent soixante bataillons, dont dix de sapeurs, répandus dans les forteresses et les villes de gouvernement, et une compagnie dans chaque district.

L'artillerie à cheval de réserve se compose de neuf batteries. On comple quatre batteries d'artillerie à cheval du Don, deux de la mer Noire, deux d'Orenbourg et deux de Sibérie.

Comme troupes modèles, il y a un régiment d'infanterie, un de cavalerie, deux batteries d'artillerie à pied, une à cheval, et un bataillon de sapeurs.

Des fils de soldats, destinés à devenir sous-officiers, composent quatre régiments d'instruction.

Euch le cadre porte cent quarante-six régiments de cosaques

et trois régiments musulmans. Le tout réuni donne cent soixante régiments d'infanterie, soixante-six de cavalerie régulière, cent quarante-neuf de cavalerie irrégulière, trois régiments de sapeurs, cent soixante-trois batteries d'artillerie à pied, et cinquante batteries à cheval.

Les régiments d'infanterie de ligne sont de six bataillons, dont deux de moitié moins forts entrent dans la composition des corps de réserve; ceux du corps des grenadiers ont quatre ba-taillons seulement, dont un de réserve, et les régiments de la garde n'en ont qu'un.

Les régiments de cavalerie sont de huit escadrons, et de sept

D'après ces données , l'armée russe , au grand complet , donnerait un effectif de plus d'un million d'hommes; mais cet effectif n'a jamais existé, même en temps de guerre, et en le réduisant à sa juste valeur, on trouverait à peine cinq cent cinquante mille hommes, y compris les invalides. Si maintenant l'on vient à considérer ce qu'il faut de troupes à la Russie pour l'on vient a considerer ce qu'il laut de troupes à la Russie pour mener la guerre du Caucase, garder ses nombreuses frontières et maintenir l'ordre à l'intérieur, surtout dans ses provinces polonaises, on peut hardiment la défier d'envoyer aujourd'hui plus de cent cinquante mille hommes à l'extérieur. Abstraction faite d'une foule d'autres considérations que nous pourrions faire policie. Le France considération de pied farme les soldets de valoir, la France peut attendre de pied ferme les soldats de l'autocrate; elle n'a pas à les craindre, quoiqu'ils soient la grande armée et la grande espérance de la coalition.

(Résorme.)

Le droit au travai, d'après M. Thiers.

Quelques journaux se sont donné la peine de reproduire tout au long le discours de M. Thiers contre le droit au travail. M. Thiers preuve qu'un gouvernement fait preuve d'un bon cœur en sengageant à assister les vieillards et les infirmes, mais il ne veut pas qu'on prenne vis-à-vis du peuple un engagement

qu'on ne pourrait tenir. Serions-nous encore au temps des chartes octroyées? Le droit à l'assistance n'existe-t-il qu'autant qu'il vous plait de nous l'accorder? Le droit au travail existerat-il moins parce que vous ne l'aurez pas reconnu? Vous craignez de ne pouvoir tenir vos engagements? A un gouvernement qui lui apporterait de pareilles excuses, le peuple répondra toujours : Tout ce qui est juste est possible ; devons-nous porter la peine de votre impuissance et de votre incapacité? Si vous ne savez pas gouverner, retirez-vous.

M. Thiers est et sera toujours l'homme du fait : jamais il ne s'est élevé jusqu'à la conception du droit. Lisez son Histoire de la Révolution : il est toujours de l'avis du parti qui triomphe. Or aujourd'hui, comme il espère bien arriver sous peu au pouvoir, il ne veut pas se créer d'avance trop d'embarras : voilà pourquoi il ne reconnalt pas le droit au travail; mais il est au fond meilleur qu'il n'en a l'air : il fera quelque chose pour les travailleurs. Comme, sans qu'on s'en doute, pendant son chômape, il a sournoisemant étudié l'Organisation du Travail de Louis Blanc, il a les poches pleines de petites recettes plus ou moins neuves. Encore ne connaissons-nous que les bagatelles de la porte, mais M. Thiers est trop honnête homme pour ne pas tenir plus qu'il n'a promis : nommez-le président de la République, et vous verrez; vous serez satisfait, le Constitutionnel vous le promet. Si seulement on ne payait qu'à la sortie!

(Représentant du Peuple.)

La discussion continue toujours dans les bureaux sur le projet de constitution. La question du préambule n'a pas encore

Le paragraphe des droits a été surtout l'objet de vives réclamations. Dans le bureau dont il fait partie, M. de Cormenin a lui-même modifié la rédaction primitive du projet en étant ce qu'il y avait de trop absolu dans la garantie des droits au travail et à l'instruction.

Le projet de loi relatif à l'enseignement primaire a été discuté dans les bureaux. Les dépenses que cette loi doit entraîner ont été l'objet d'observations sérieuses. Il s'est agi de sa-voir qui devrait les supporter, la famille, la commune, le département ou l'Etat. Le septième bureau s'est prononcé pour mettre ces dépenses à la charge contributive de la commune et du département.

Le comité du travail s'est occupé des projets de décrets ten-dant à modifier les articles 414, 415 et 416 du Code pénal, punissant les coalitions de patrons et d'ouvriers. Aucun parti n'a encore été pris.

Nous ne croyons pas aux jours fastes et néfastes des Romains; mais, sans être taxé de superstition politique, en peut classer le mois de juin parmi les mois les plus funestes, soit à la gloire, soit à la liberté de la France. Les éphémérides qui suivent paraitront au moins extraordinaires :

An 1370, le 15, fondation de la Bastille.

An 1418, le 12, massacres : Bourguignons et Armagnacs.

An 1550, le 27, naissance de Charles IX.

An 1800, le 14, Kléber est assassiné.

An 1815, le 13, Waterloo.

le 22, abdication de Napoléon. le 25, égorgemens à Marseille.

le 28, Paris est en état de siége.

An 1817. le 10, traité de Paris.

An 1832, massacre de la rue Transnonain.

An 1848, les 22, 23, 24, 25, 26.

(Réforme.)

BULLETIN DE L'EXTÉRIEUR.

Espagne.

Les emprisonnements arbitraires, les dépotations sans jugement, les fusillades, ne peuvent préserver longtemps le trône d'Isabelle. Narvaez a eu l'étourderie de se brouiller avec l'Angleterre; et il se trouve aux prises avec la coalition des progressistes et des Montemolinistes. Cabrera, le féroce et téméraire

chef des guérillas carlistes d'Aragon, vient de pénétrer en Espagne; sous sa direction, la guerre civile va s'étendre et se forissier dans les chaines de montagnes qui forment le bassin de l'Ebre. En même temps, les républicains catalans s'agitent dans Barcelone; chaque jour, on attend la nouvelle de l'explosion.

L'Espagne, formée d'Etats sans cohésion, sans unité, aspire dès longtemps à rendre à ses provinces leur existence propre; le plan d'une fedération ibérienne, plus puissant chaque jour, développe les ambitions provinciales. Les Portugais ne peuvent consentir à perdre immédiatement leur nationalité. L'Espagne est trop désorganisée, trop ruinée pour que le Portugal accepte l'union complète. Une fédération entre les deux Etats ferait craindre l'oppression du plus faible; le projet adopté par les progressistes pour obtenir l'appui des Portugais serait donc la division de la Péninsule en quatre ou cinq petits Etats reliés par un gouvernement fédéral.

Si la Péninsule parvient à se constituer avec force et indépendance, nous ne pouvons qu'applaudir à ces projets. L'Angleterre les l'avorise en ce momént, se réservant de susciter des embarras si la nouvelle nation essayait de lui résister. Elle s'y prépare en secondant les Montemolinistes.

On lit dans le Giornale constituzionale delle Due Sicilie. journal officiel du gouvernement de Naples :

« Le Flavio Gioja a apporté à Naples des nouvelles de la Calabre. La colonne sous les ordres du brigadier Basacca est arrivée sans obstacle à Castro-Villari, parfaitement accueillie par la population. La colonne du brigadier Lauza Arallic seconde Basacca gour marcher ensuile sur Corenza.

» La troupe, sous les ordres du brigadier Munziante a dispersé les rebelles siciliens et calabrais, dans les plaines de la

» Le 13, plusieurs canonnières chargées d'hommes armés, ont tenté de quitter la Sicile pour tacher de débarquer en Calabre. Le bateau à vapeur l'Ereole, leur a donné la chasse, et il a dispersé cette expédition. »

— On arme douze bâtiments marchands, qui opèreront sur la côte de Calabre. Le bateau à vapeur Miseno est allé porter 15,000 rations à la citadelle de Messine.

On dit que le comte d'Aquila doit prendre le commandement des opérations militaires sur le littoral de la Calabre.

- Le prince de Salerne et la reine-mère ont dit aux généraux et conseillers du roi qu'ils entendaient être avertis à temps pour quitter la capitale si l'on y devait renouveler le feu. On parie de la recon position du ministère dont feraient partie Bozzeli, Carrascosa et Filangieri.

- La Liberta italiana, sous la rubrique de Naples, le 23 juin.

La frégate française la Pomone est attendue. On dit qu'elle a à son bord l'amiral Dupetit-Thouars, qui remplacerait l'amiral Baudin dans le commandement de la flotte française.

On écrit de Bozzolo, le 27 juin :

« A Mantoue, on restaure le palais ducal, et il a été préparé beaucoup de logements militaires. Les officiers font courir le bruit que Radelzky doit rentrer à Mantoue avec 15,000 hommes pour marcher sur Milan. On ajoute que le palais ducal est des-tiné à l'ex-duc de Mødène, le glorieux allié de l'Autriche, et que les troupes qui doivent revenir passeront le Pô et qu'elles tenteront peut-êire une révolution dans le duché. Le canon a grondé du côté de Chinsa. — Les Piémontais, en grand nombre, effectuent le passage de l'Adige pour battre Vérone, à la gauche du fieuve. Le quartier général piémontais est maintenant à La-

GÉNES, 28 juin. - On a commencé hier l'expédition d'une grande quantité de poudre de l'arsenal royal pour le camp du roi Charles-Albert. On envoie 4,000 barils de poudre.

- On écrit de Padoue.

« L'émigration de cette ville a été générale. Il y a plus de 6,000 habitants en fuite. La caisse publique est épuisée. Le drapeau tricolore a été défendu. L'ancienne police a été rétablie sous les auspices de Leonardi. Padoue a l'air d'une villé dévastée par la peste. Les Croates commencent à voler; ils enlèvent dans les boutiques ce qui est à leur gré.

C'est probable.
Tiens, je lui dirai de m'emmener.
Non, madame, car, avant tout, je dois vous le déclarer, vous
Non, madame, car, avant tout, je dois vous le déclarer, vous prendrez l'engagement de ne jamais chercher à la revoir...

- Et pourquoi denc ça?

Lucien ne pouvait lui répondre : - Parce que vous êtes une mère méprisable, qui avez vendu votre

Car la Michu aurait pu lui r'poster : Vous êtes aussi méprisable que moi, vous qui l'achetez!

Qu'est-ce que ce monsieur veut donc en faire? demanda la Michu. Tiens, s'écria Durandard, en riant, ce qu'on fait d'une maîtresse,

Il ne la mettra pas sous verre, j'imagine ! Elle sera fort heureuse, madame, dit Lucien Dumont; je vous ré-pond de son bonheur; elle vivra dans le luxe le plus raffine, aura des laquais, un hôtel, un train de maison, des équipages, enfin tout ce qui

- Ah! monsieur, dit la Michu avec attendrissement, j'ai eu vingt ans, et je n'en ai jamais trouvé autant! Paquitta est née coiffée!... constitue l'opulence.

Et est-il bien vieux ce monsieur? — Il a men âge, madame.
— Votre âge! ah! mon Dieu! et il paie une femme aussi cher!...

Vous venez de dire une bêtise, dit Durandard à sa maltresse.

C'est égal, fit Lucien, tout est arrêté.
Il est donc bien laid! murmura la bavarde.

— Il est done pien lata : inditalità la bavalde.

— Très-beau, au contraire.

— Beau et jeune! quelle chance pour ma fille! ça sera un ménage
de tourtereaux! On ne dira pas que je l'ai vendue à un vieux pour
réchausfier ses sens usés.... Je ne l'aurais pas fait, monsieur, soi de

- Cependant, vous aviez accepté mes conditions avant de connaître femme Michu l'âge de la personne qui m'a envoyé.

— Cela fait la seconde betise, dit Durandard à la Michu.

conduire mademoiselle votre fille. an adair maid

verrai plus!...

C'est encore égal, dit Lucien en souriant. Ce soir, dit-il, j'aurai l'honneur de vous faire savoir où il faudra

- Et je ne la reverrai jamais? - C'est la condition suprème. - Tiens, fit Durandard, n'allez-vous pas jouer la comédie ? Faites une tragédie sur l'amonr maternel, ne vous genez pas ! - C'est que ça me fait un effet tout drôle de penser que je ne la re- Vous m'attendrissez, fit railleusement Durandard.

- Vous ne comprenez pas cela, vous autres hommes; c'est que

- Madame dit Lucien, le mieux scrait de garder votre fille auprès vous n de vous, de lui enseigner la vertu, de l'établir ensuite légalement et avantageusement. Si j'étais votre ami, vo là ce que je vous conseillerais, si persuadé que je sois des excellentes intentions de la personne qui m'a délégué auprès de vou....

— Ma position ne me permet pas...

— Voulez-vous réfléchir jusqu'à ce soir, madame... Je sonhaite, pour ma part, bien sincèrement, que Dieu vous inspire!

Non, non, monsieur ... Vous avez ma parole. - Pour sauver l'honneur d'une femme, je vous la rends volontiers. - C'est absurde comme tout, dit Durandard; madame n'a pas du tout envie de se dédire. .. Elle comprend qu'on ne peut conserver pour soi ce qu'on a, et en recevoir le prix. Elle attendra vos ordres ce

- Est-ce votre dernier mot, madame? demanda Lucien, revenu à de généreux sentiments, et souhaitant que la Michu redevint mère.

- C'est arrêté, dit-elle, - A ce soir done, madame. Lucien Dumont salua, et sortit la conscience pius calme depuis l'ho-

norable tentative qu'il venait de faire.

La Michu avait joué la comédie ; elle n'avait nullement été prise d'un scrupule maternel. Durandard le savait bien.

La dégradation, qui n'est assurément pas chargée dans ces pages , dans laquelle étaient tombés ces deux êtres, soulève le cœur, indigne la conscience, et paraît, au premier abord, sans aucune atténuation. Mais pour ceux qui vont au lond des choses, pour ceux qui n'étudient pas seulement l'individu, mais en même temps le milieu dans lequel il se produit, et la société au sein de laquelle il vit, il est évident qu'il y a quelque chose de plus criminel que le malfaiteur, c'est la société, qui l'a, pour ainsi dire, forcé à l'être, en le privant de toute protection, de toute éducation, de toute moralisation comme de tout droit, et en le rejetant dans le miches l'el production comme de tout droit, et en le rejetant dans la misère, l'abandon, ce qui ne lui laisse d'autre alternative que le crime ou la mort, l'éch faud on le suicide. Il est très bon que la société ait des lois pour puoir les méchants, quoique ces lois ne sont que des toiles dans lesquelles les petits se prennent, et que les grands brisent, mais il serait meilleur qu'elle previet les for-

faits et les délits qui la combattent, par une équitable organisation du Longtemps ce Durandard, aujourd'hui tembé si bas, avait été un travail et de l'instruction. brave garçon, prèt à donner pour son pays son bras, son courage, son dévouement contre un morceau de pain. Mais il avait été repoussé.

Les machines ayant tué le genre de travail manuel pour lequel il avait été élevé, il s'était trouvé sans ressources, sans ouvrage. Ne voulant pas se faire mendiant, de peur d'être jeté en prison comme un scélérat. - c'est la loi; - ne vo degrés dans le crime, - il s'était associé aux filles de mauvaise vie, et avait vécu de leurs largesses. - Dans cette existence impure de cabaret et de lupanar, il avait contracté des vices dégradants, et était descendu enfin, de marche en marche, aux derniers degrés de la erapule. — Evidemment, tel hideux il nous paraisse en cet état, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer que c'était une victime de l'individualisme, — ce système assassin que la bourgeoisie triomphante a poussé dans ses dernières conséquences dans le délire de son usurpation criminelle

Supposez Durandard dans une société régie par les saintes lois de la fraternité; son courage, qui devint de la férecité, eût été utile à ses semblables, et eût été pour lui un légitime sujet d'orgueil; son intelligence, ses forces, sen énergie, on eût tout employé à son profit et au profit de tous, et il fût devenu sans doute un bon citoyen.

On n'en peut dire autant de la Michu, ce type sombre et tragique de la débauche et du crime. Dieu n'a pas créé les mères avec un cœur capable de vendre leurs enlants; le vice seul peut conduire une femme jusque-là. Si les bénéfices sociaux eussent été parlagés par tous comme obtenus par tous, si l'argent n'eût plus été une puissance, pour de l'argent la Michu n'eût pas livré son cufant!...

Ici, Durandard n'est donc pas le type du peuple, mais bien de l'homme du peuple tombé dans l'ignominie. Durandard est le type de ces hommes brutaux qui out ramené, dans notre immortelle Révolution, des excès affreux, des vices coupables, dont les ennemis de la démocratie se sont fait contre elle une arme lache et perfide qui s'est enfin, Dieu merci! brisée dans leurs mains.

Non, Durandard n'est pas le peuple. Le vrai peuple, c'est le prolé taire qui travaille et qui souffre......

Durandard était enchanté. D'abord, il comptait user amplement de l'argent de la Michu; ensuite il se disait :

Vollà Paquita lancée! Je n'aurai plus le Cede à craindre! Quand elle aura été un peu dans la circulation, elle me reviendra.

— Tu as joliment eu tort de ne pas me laisser jouer la mère affligée,

mi dit la Michu; j'aurais eu quel que mille francs de plus.

Bah! tu aurais tout brouillé. Tu as bien vu qu'il commençait à

Paquitta! Paquitta! cria la mère!

La jeune fille parut les yeux baignés de larmes. Eh bien, tu vas donc neus quitter, mon enfant, lui dit-elle. Tu

- Dan 30 juin, a sion sur mont, pro sident de distribué, Le reste

Vienne quinze dé avec Mila au royan se charg chienne. mettre ni triche. L italien. Le 24 sont part

ministère nationau Dans l périal. 2 un très p gitation with a ét Prague. La pol la ville d

> siner le Les in Monchin par les t On écr près de Malgh bardeme Le 26 A Ver

bas la R dra bier BERL mouven voulu tr été renv ville par ministro que le n les aven

sordre

cor, po

sur cet

rédacte

Je lis sez voul de désol seul tort le mens On ra citations connaiti tracteur de la co « Les

> auras III l'argent homme trouvé 1011 - 0 peut-il

« Je n

« Il c

volonté

vous m Non, vée na gent es monstr mères avoir t hautes tion m mère. nature faire u -1

calme voix to son be bête à Les facon (rents Dan tion e

Pag tile. A Pag sesse trages grand Duran Mais do t mepr impos charn

- Dans la séance de la chambre des députés de Turin du 30 juin, après lecture par M. Malayzi du rapport de la commission sur le projet de loi de la réunion de la Lombardie au Piémont, projetqui a été adopté hier à une grande majorité, le président de la chambre annonce que le rapport sera imprimé et distribué, et que la discussion en est ajournée au luadi suivant. Le reste de la séance n'a pas offert d'intérêt.

Allemagne.

Vienne, 29 juin. - Aujourd'hui, on comptait déjà soixantequinze députés arrivés. Les négociations pour la paix, entamées avec Milan, sont, dit-on, rompues. L'Autriche ne veut renoncer au royame lombardo-vénitien que sous la condition que l'Italie se chargera de payer 100 millions de florins de la dette autrichienne. Le gouvernement provisoire de Milan ne veut se soumettre ni à cette condition, ni à celle que Venise restera à l'Autriche. Le gouvernement provisoire demande même le Tyrol

Le 24 courant, deux bataillons, formant 2,400 hommes, sont partis pour le Danube inférieur. Les comitats, auxquels le ministère a ordonné de mobiliser 40,000 hommes de gardes nationaux, fourniront le triple.

Dans la ville de Petersvaraden, on a arboré le drapeau impérial. 24,000 habitants de Prague ont quitté cette capitale ; un très petit nombre est revenu. Le désarmement s'opère. L'agitation se borne aux campagnes. L'avocat servien Seztojakwith a été arrêté à Pesth, à son retour du congrès slave de

La police a découvert parmi les 10.000 Serviens qui habitent la ville de Pesh, une conspiration qui avait pour objet d'assassiner le ministre des finances de Kossuth.

Les instructions données au nonce du pape, monseigneur Monchini, lui ordonnaient de demander l'évacuation de l'Italie par les troupes autrichiennes.

On écrit de Trévise, en date du 27 juin, qu'un second fort, près de Venise, s'est rendu aux autrichiens.

Malghera a été abandonné par la garnison, après un bom-

Le 26, on a entendu une canonnade à Facina. A Venise, les partis en sont venus aux mains; on a crié: A bas la République, à bas Tummasco! On croit que Venise se ren-

BERLIN, 1er juillet. - Aujourd'hui, avant midi, il y a eu un mouvement d'ouvriers. Quatorze cents ouvriers, qui n'ayant pas voulu travailler aux conditions qu'on leur avait imposées, avaient été renvoyés ou s'étaient retirés, spontanément, traversèrent la ville par trois de front, et se rendirent à l'hôtel de M. Milde, ministre des travaux publics. Le concierge leur ayant répondu que le ministre était à l'Assemblée nationale, ils y allèrent, mais les avenues étaient occupées par la garde civique. Aucun désordre n'eut lieu. Dans l'après-midi, on entendit le signal du cor, pour avertir les bourgeois de se tenir prêts pour le soir.

M. Milde a donné à l'Assemblée des explications satisfaisantes sur cet incident.

a-

la

ent

-91

r le

mes des-

elles

on a

bre,

iche La-

p du

s de

dra-

ablie

vas-

event

ulant

scélé-

ie, et le ca-était a era-

us ne

ndiviante a

surpa-

de la

à ses

intel-t et au

que de

cœur emme

omme

our de

ien de

ype de évolu-

de la

i s'est

prolé:

.....

nt de

Quand

ffligée,

açait à

lle. Tu

Lettre du citoyen Louis Blanc.

Le citoyen Louis Blanc vient d'adrester la lettre suivante au rédacteur de la Patrie :

Je lis dans la Patrie, du 30 juin courant, un article ou vous parais-sez vouloir me rendre moralement solidaire de l'affreuse lutte qui vient de désoler Paris. Une pareille insinuation, monsieur, couronne dignement cette série de calomnies qu'on a érigées en système, et que mon seul tort a été jusqu'ici de trop dédaigner, puisque sur certains esprits

On rappelle les discours que j'ai prononcés au Luxembourg. Des citations textuelles, incontestables, puisées dans le Moniteur, feront connaître l'esprit de ces discours, et suffirent pour confondre mes dé-

Voici ce que je disais dans la séance du 3 mars 4848, aux membres

de la commission pour les travailleurs :

« Les préoccupations exclusives de l'esprit de parti, les souvenirs amers des luttes passées doivent être de part et d'autre écartés. « Je ne demande aux personnes que j'appelle ici que deux conditions :

volonté très ferme de taire le bien et capacité notoire.

« Il convient de donner au pays le spectacle d'une réunion d'hom-

mes qui, animés tous de l'esprit de progrès, quoique divisés souvent sur des questions particulières, s'empressent d'oublier leurs dissenti-ments passés, et viennent mettre en commun leurs lumières et leur dévouement, dans l'intérêt de tous. » (Voyez le Moniteur, du 43 mars

Le 47 mars, je disais aux délégués réunis dans l'ancienne chambre des pairs : « Remarquez bien que je ne vous parle pas comme le re-présentant exclusif d'une faction ou même d'une classe. Non ; le progrès n'existe pour moi qu'à la condition de profiter à tous, à tous sans exception. Le progrès, pour moi, c'est la solidarité reconnue, réalisée, de tous les intérèts. Savez-vous pourquoi j'ai déclaré dans mon cœur une guerre à mort au principe de l'antagonisme? ce n'est pas seulement parce qu'il fait le malheur de l'ouvrier, c'est aussi parce que bien souvent il fait le malheur du patron; c'est parce qu'il déplace la tyrannie quand il ne la rend point permaneste. Or, de quelque part qu'elle vienne, la tyrannie m'est edieuse. » (Voyez le Moniteur du 19

Le même sentiment, je l'avais exprimé sous une autre forme dans la séance du 10 mars 1848 : « Plaider la cause des pauvres , c'est, on ne le répérera jamais trop, plaider la cause des riches; c'est défendre l'intéret universel. Aussi ne sommes nous les hommes d'aucune faction Nous a mons la patrie, nous l'adorons, nous avons résolu de la servir dans l'union de tous ses enfants. » (Voyez le Moniteur du 14

A ceux qui me reprochent d'avoir trop promis au peuple et de lui avoir souffle ainsi de dangereuses impatiences, je recommande la lecture des passages suivants (discours du 40 mars 4848) : « Diminuer outre me ure les beures de travail, n'est ce point porter atteinte à la production, pousser au renchérissement des products, reserrer la consommation, courir risque d'assurer sur nos marchés aux produits du dehors une supériorité qui, en fin de comple, pourrait tourner contre l'ouvrier lui-même?

« Ne dissimulons rien, c'est là nne objection qui a quelque chose de fort sérieux. Elle prouve que les travailleurs ont intérêt à apporter de la mesure dans leurs réclamations les plus légit mes; elle prouve que, pour être promptement réalisables, les vœux populaires ne deivent pas être trop impatients; elle montre enfin ju-qu'à quel point, dans l'o ga

nisation économique actuelle, tout progrès partiel est difficilement realisable. (Voy. le Moniteur du 44 mars 4848).

Proclamation du 46 mars 4848. « Informés, d'une part, que des patrons, contrairement au décret du 2 mars 4818, ont manifesté l'intention d'ex ger plus de dix heures de travail effectif, et d'autre part, que des ouvriers parlent de travaller moios de dix heures, les présidents et vice-présidents de la commission de gouvernement pour les travailleurs confiest au patriotisme des cuoyens la stricte exécution du décret du 2 mars. Patrons, soyez bien convaincus que votre plus grand intérêt aujourd'hui est d'accorder, dans la mesure du possible, tout ce qui est juste; que l'ordre à venir, que la sécurité présenta sont à ce prix. Et vous, ouvriers, songez que, si vous demandiez l'impossible, vous vous porteriez à vous mêmes un grave préjudice; song z que vous ôteriez à vetre cause ce caractère de grandeur que jusqu'ici votre modération

« Quand il a déterminé la durée du travail, le gouvernement provi-

soire de la Republique a dû tenir compte de toutes les difficultés.

« Ne pas limiter le travail, c'eût été méconnaître ce qu'avait de légitime l'universelle réclamation des travailleurs; le trop limiter, c'eût eté courir le risque de ruiner des établissements qui emploient beaucoup de bras; c'eut été, dans les circonstances actuelles, s'exposer à rendre plus redoutable la concurrence étrangère.

« Voilà ce qu'il importe que patrons et ouvriers ne perdent pas de vue un seul instant. » (Voyez le Moniteur du 16 mars 1848.)
C'est cet esprit d'impartialité et de mesure qui a présidé à toutes les

conciliations que nous avons été anpelées à operer au Luxembourg. « Considérant que la profession des conducteurs et cochers est de sa nature très-pénible et très-assujétissante; qu'il y a lieu d'améliorei leur sort; que les entrepreneurs ont déclaré qu'ils s'y prêteraient volontiers, dans la mesure du possible; qu'il est de l'intérêt bien entendu des travailleurs d'apporter de la modération et de la mesure dans leurs

réclamations. même les plus légitimes, etc. » (Voyez le Moniteur du 9

Dans une proclamation du 5 mars 1848, signée de mon collègue Albert et moi, veus pourrez lire : « Citoyens travailleurs, toutes les questions qui touchent à l'organisation de travail sont complexes de leur nature. Elles embrassent une foule d'intérèts qui sont opposés l'un à l'autre, sinon en réalité, du moins eu apparence. Elles veulent donc être abordées avec calme et approfondies avec maturité. Trop d'impatiènce de votre part, trop de précipitation de la nôtre, n'abou iraient qu'à tout compromettre. L'Assemblée nationale va être incessamment convequée. Nous présenterons à ses dél bérations les projets de loi que nous élaborons en ce moment , avec la ferme volonté d'améliorer moralement et matériellement votre sort, projets de loi d'ailleurs sur lesquels vos délégués vont être appelés à donner leur avis. Or, cette Assemblée nationale ne sera plus une chambre de privilégiés ; elle sera, grace au suffrage universel, un vivant ré-uné de la société toute ennère. » (Voyez le Moniteur du 5 mars 1848.)

Maintenant, est-il vrai que le langage tenu, au Luxembourg, à la classe ouvrière, ait été de nature à l'enivrer du sentiment de sa puissance? On va en juger : « Il importe, remarquez-le, que vous nous laissiez le droit de ne rien faire qu'avec sagesse, avec réflexion, avec maturité. Il importe, j'adresse ceci à vos cœurs, que vous nous laissiez le droit de vous résister, au besoin, pour vous être utile. Nous ne serions que de misérables charlatans si, trop dociles aux acclamations de le utiles multiples pour descendiens impris à sagrifor en décide de la place publique, nous descendions jamais à sacrifier au désir d'être populaires, le devoir de servir le peuple selon la justice. » (Voy.

le Moniteur du 20 mars 4848.) Recommander, l'ordre, le calme, la modération, et détourner le peuple de toute pensée de violence, telle a été ma préoccupation la plus constante. J'aurais trop à citer ici; je me bornerai à rappeler que, dès les premiers jours de la révolution, et dans une circonstance so-lennelle, je proclamais comme la devise de la République nouvelle, L'ORDIE DANS LA LIBERTÉ, et je demanderai à tous les hommes de bonne soi, de quelque opinion qu'ils puissent ètre, si c'est disposer l'esprit du peuple à la haine, à la violence, à la guerre civile, que de

lui parler dans les termes que voici ; « Une terrible parole a été prenoncée il y a plus de cinquante ans, c'est que l'arbre de la liberté ne peut croître qu'arrosé du sang des rois! aujourd'hui nous plantons l'arbre de la liberté, mais nous ne voulons pas, nous, qu'il soit arrosé de sang. » (Voyez le Moniteur du

» Jai à vous prémunir contre tout sentiment d'irritation. Dieu me pré-erve de venir ici vous exciter à la colère et faire appel à des im-patiences farouches, dont vous seriez victimes les premiers! La manière même dont je pose la question vous montre assez que les maux signa és accu ent non pas tel ou tel homme, telle ou telle classe, mais une organisation sociale vicieu e, un faux principe. Or, changer ure mauvaise organisation sociale, écarter un faux principe, ce n'est point là une affaire d'impatience et de révolte; c'est une afaire d'é ude et de science. Quant à moi, mis journellement en rapport avec le pau-ple dépuis la révolution de février, j'ai pleine confiance dans sa mi-dération. Ce-t pourqu'i je n'hésite pas à m'entretenir avec vous de vos souffrances. Le moindre empor ement dans voe plus légitimes dé-sign la mondre violence dans des responsables des sirs, la mondre violence dans vos actes risqueraient de teut compromettre Voità, grace au ciel, ce que vous sentez aussi bien que moi; et c'est un des plus glorieux indices de la grandeur de nos prochaines destinées que cette disposition du peuple, à at-endre son af-franchissement, non de la force bruta e, mais de l'ordre, de la discussion libre, de la science. Oui, mes amis, soyons calmes et modérés. Laissons les vulgaires ressources de la vio ence à nes adversaires. Nous avons de notre côté la justice et la raison ; ne faisons pas à la raison, à la justice, ce te înjure de nous désier de leur tromphe au moment où elles vont enfin avoir la parole. » (Voyez le Moniteur du

« Ce que nous voulons, c'est la liberté par la paix; c'est la victoire par le développement de la raison; c'est le triomphe de la modération par l'essor de l'intelligence; c'est la liberté par l'ordie et par l'amour. »

(Voyez le Moniteur du 2 mai 4848.)

Il reste donc prouvé par des textes irréfragables :

4º Que loin d'avoir fait appel à l'esprit de division, j'ai toujours prêché l'unien entre les divers membres de la grande famille, et donné
pour base à mes doctrines le principe, essentiellement conciliateur, de

2º Que loin d'avoir encouragé le peuple à des espérances trop promptes, trop fougueuses et decevantes, je l'ai toujours, au contrai-re, exhorté à la patience, en lui montrant combien la solution des problèmes sociaux était difficile, et de quelle importance il était de ne pas brusquer les décisions;

3º Que, loin d'avoir préparé les ouvriers à manquer de respect à l'Assemblée nationale, je la leur ai d'avance représentée comme la

souveraineté du peuple en mouvement;

4º Que, loin d'avoir flatté les ouvriers, j'ai, en toute occasion, devant eux, subordonné à la justice mon dévouement à leur cause, et cela, du reste, je dois l'ajouter en leur honneur, au bruit de leurs applaudis-

8º Enfin que, loin de les avoir poussés à des pensées violentes, je leur ai toujours recommandé l'ordre, le calme, la modération et une confiance réfléchie dans la puissance pacifique de la raison.

Mais, à tant d'accusations iniques d'rigées contre l'influence de mes pareles ou de mes doctrines, i'ai à opposer un fuit cautal, décisif in

paroles ou de mes doctrines, j'ai à opposer un fait capital, décisif, indestructible. Aussi longtemps que j'ai été au pouvoir et en rappor t avec les classes ouvrières, est-ce que le moindre désordre a éclaté,? est-ce que la tranquillité publique a été troublée un seul instant? es-ce qu'il s'ast rien passé qui, colt foire prosessantis manuelles. ce qu'il s'est rien passé qui put faire pressentir, même dans le loin-tein, la possibilité d'une guerre civile? Et cependant le frémissement du combat de février durait-encore! Et il n'y avait pas un soldat dans Paris! Qu'on rapporte au gouvernement proviseire tout entier l'honneur d'un pareil résultat, c'est justice; mais enfin il me sera bien permis, pour ma part, d'y chercher une réponse à ceux qui me ca-

La commission du Luxembourg n'a-t-elle d'ailleurs contribué que par des exhortations et la confiance inspirée aux ouvriers, soit au ié-

auras une voiture, des domestiques, de belles robes, des diamants, de l'argent, tout ce que tu voudras.... Tu seras riche...... Un jeune homme charmant et millionnaire s'est intéressé à toi.... Je t'ai trouvé un sort? Tu es bien heureuse d'avoir une mère qui pense à

O ma mère, s'écria la jeune fille avec un accent de reproche, se peut-il que vous ne compreniez pas ce qu'il y a de hideux dans ce que vous me faites et dans ce que vous me proposez!

Non, la semme Michu ne comprenait pas. Eile avait été trop dépravée par l'aspect de la corruption générale. Dans une société où l'argent est tout, procure tout, on commet pour s'en procurer les plus monstrueux forfaits. Dans une société où tout est à vendre, il y a des mères qui spéculent sur leurs enfants. Si un semblable crime pouvait avoir une excuse, la contagion du mauvais exemple donne dans les hautes régions en serait une. C'est la misère, c'est le manque d'éducation morale, c'est la déhauche qui avait empoisonné le cœur de cette mère. Nos mœurs lui permettaient de regarder cette action comme toute naturelle.

- En voilà une bégueule! s'écria-t-elle; quand nous travaillons à lui faire un sort! Ingrate, va!

- Je veux rester avec vous, dit la jeune fille en prenant une attitude calme et ferme.

— Je saurai bien te flanquer à la porte! s'écria Durandard d'une voix tonnante. Qu'est-ce qui m'a fichu une bécasse pareille! On veut son bonheur et elle s'y oppose! Si tu refuses de marcher, tu seras une bête à chagrin, sois paisible! Les lons sentiments sont naturels; les mauvais sont le fruit de la

façon dont vivent les hommes, en ennemis et non en frères, en concurrents et non en associés, non en égaux. Dans une société bien organisée, ce Durandard, voué à la prostitu-

tion et à la crapule, cut pu employer noblement son énergie.

Paquitta essaya d'abord de résister. Mais elle vit que cela était inu-

tile. Alors elle eut recours aux prières.

Paquitta ovait une noble fierté, Jamais elle ne commettait la bassesse de demander grace à ses bourreaux. Elle supportait leurs outrages sans daigner se plaindre. Dans sa douceur, elle conservait une grande dignité. Au lieu de répondre aux provocations de sa mère et de Durandard, elle s'enveloppait dans un silence inviolable et majestueux. Mais le regard qu'elle jetait sur sa mère respirait si bien la pitié, celui dont elle couvrait Durandard trahissait si noblement le plus souverain mepris, que tous deux ne pouvaient échapper à l'humiliation que leur împosait cette malheureuse créature. Jaloux de sa supériorité, ils s'a-charnaient d'autant plus à la torturer qu'ils étaient d'autant plus for-cés de l'admirer. Plus elle leur semblait respectable, plus cruels ils

se montraient, cherchant à échapper par l'enivrement de la violence à la conscience de leur dégradation. Et leur rage augmentait en voyant qu'ils ne pouvaient lui arracker une prière

Mais ceite fois, la pauvre enfant ne dut pas trouver le dédain et le silence assez éloquents. Sa vertu, son seul trésor, était menacce; pour la sauver, elle s'abaissa à la supplication,

- O ma mère! s'écria-t-elle, grâce! grâce! - Imbécile, fit avec dédain la maratre.

- O monsieur! reprit Paquitta en s'adressant à Durandard, les mains joutes et les yeux en pleurs, dites-lui qu'elle est ma mère, qu'elle ne doit pas, qu'elle ne peut pas me livrer ainsi!

Vous étes absurde, Paquitta, répendit l'homme d'une voix ia-flexible. On veut votre bonheur, et rien de plus; ne dirait-on pas que l'on veut vous conduire à l'échafaud! C'est bête à couper an couteau, ma parole!... Quand il y a tant d'autres filles, tout aussi vierges et aussi jolies que toi, qui ne demanderaient pas mieux que d'accepter un sort pareil! qui en seraient enchantées! C'est que les temps sont durs,

- Laissez-la donc avec ses jérémiades, dit la Michu avec une du-reté implacable, je saurai bien la forcer à faire ma volonté. ma petite!

- Vous ne me livrerez pas, ma mère, ma bonne mère! Ce serait un crime épouvantable! Hélas! n'ai-je pas trop seuffert déjà? J'ai vécu, jusqu'à ce jour, sans espérance; j'ai essuyé mille affronts, et pas une voix ne m'a consolée, pas un cœur nem'a comprise! Pas une parole amie ne m'a dit de prendre courage!... Je savais bien que la debauche me guetterait et environnerait mes pas; mais je ne pensais pas que ce serait vous, ma mère, qui me jetteriez dans les bras de ce monstre hideux et rugissant!.... Ah! que dois-je faire pour échapper à l'outrage! Parlez, je chanterai; prenez mon temps et ma vie... ma voix vous rapportera de grandes sommes ; je l'ai entendu dire sans y prendre garde.... N'est-ce point asssez? que vous faut-il encore? Vous aurez de l'argent... je travaillerai nuit et jour pour vous.... vous serez heureuse.... et moi aussi.... Je consens à être mal vêtue, mal nourrie.... Mais ne m'abreuvez pas d'amertume et d'ignominie.... e'est assez d'outrages comme cela... Ne reniez pas voire enfant!

mère ! pitié! pitié! Mais c'était en vain que vibrait sa plainte douloureuse ; la cupidité étouffait la voix de la fille dans le cœur de la mère.

- Si tu refuses de sanctionner nos arrêts, lui dit Durandard d'une voix furieuse, je te tue! Il la saistt et lui serra le bras. Paquitta laissa échapper un eri de

- Si tu as le malheur de ne pas m'obéir, hurla la Michu qui s'était armée d'un couteau ; je t'ouvre le ventre!

Vous l'avez exigée par la force, leur répondit Paquitta; ne pouvant résister, je cède! je ferai ce que vous ordonnerez.
 A la bonne heure, fit Durendard en la làchent.

D'ailleurs, c'est pour ton bien, ajouta la Michu en posant sur la table le couteau qu'elle avait saisi. Tu es raisonnable; tu n'en auras pas de regrets, tu seras riche!
Paquita aurait pu s'opposer de toutes ses forces à la livraison de sa

personne; certes on n aurait pu l'obliger à céder aux volontés de sa mère. Mais que fûr-il arrivé? che cût été assommée à la maison par la Michu et par Durandard. Etle ne l'ignorait pas; c'est pourquei, cette chance perdue, elle en vouiait courir une autre; ce le d'attendrir celui qui l'aurait achetée. Mais un homme capable d'acheter une femme n'est-il pas trop démoralisé pour se laisser toucher par ses priè es! -Généra ement oui

Cette seconde chance perdue, restait la mort.

(La suite à demain.)

Hymne du matin d'un prisonnier socialiste.

Cet hymne contient le résumé des doctrines éparses dans les ouvrages de l'auteur, savoir : la Bibie de la liberté, l'Assomption de la femme, les Doctrines religieuses et sociales, la Mère de Dieu, le Livre des larmes, les Trois Harmonies, la Féle-Dieu, l'Emancipation de la femme, la dernière Incarnation, le Testament de la Liberté, etc. Verbe outragé qui mourus sur la croix,

Et dont la croix vaincra le monde, Toi de qui la douleur profonde Sa wait le pruple et condamnait les rois, Ton soleil me visite encore Malgré les verroux et les fers, Et mon espoir, proscrit dans l'univers, De la justice attend l'aurore. En vain ton jour semble être à son déclin, En vain se tait la nuit immense; L'orient de l'intelligence Sourit déjà des splendeurs du matin. Toujours jeune et toujours le même, Tu renais à notre horizon, La foi divine adopte la raison,

Et l'homme est sauvé quand il aime.

tablissement, soit au maintien de l'ordre? Non. Car c'est grace à son intervention active, infatigable, qu'une foule de travaux déjà abandonnés ont été repris; que les paveurs se sont remis à aplanir les chaussées; que les questions qui divisaient les entrepreneurs et les cochers out été résolues à la satisfaction commune; qu'on a vu renaître dans Paris la circulation des voitures publiques, tout à coup arrêtée; que les ouvriers boulangers ont été ramenés à leur travail, qu'ils avaient résolu de supendre, ce qui ent été pour la capitale le arrelée; que les ouvriers houlangers ont été ramenes à leur travail, qu'ils avaient résolu de suspendre, ce qui eût été pour la capitale le plus grand de tous les périls; que des ateliers dont les portes venaient de se fermer se sont rouverts; que les ouvriers mécaniciens de l'atelier Farcot, à Saint-Ouen, ont été préservés pendant un mois d'un chômage funeste; que l'association des ouvriers selliers, que celle des ouvriers tailleurs se sont formées, de manière à employer utilement, honorablement, selon les lois d'une fraternelle union, des milliers de bras inoccupés. (Voy. les numéros du Moniteur des 9, 26, 28, 29 mars et 27 avril.)

Quant aux ateliers rationaux, je n'ai pas à en parler, car je n'ai été peur rien, absolument pour rien, ni dans leur formatian, ni dans leur organisation, ni dans leur direction ou surveillance, toutes choses cependent dont on a essayé de me rendre responsable, afin de mieux exciter contre moi l'opinion publique, indignement trompée.

Restent les doctrines émises par la commission du Luxembourg.

Mais quoi! condamner la concurrence précisément parce qu'elle est

un principe de lutte, et qu'elle seme entre les hommes la division, la haine, l'euvie, ce serait prêcher un système de désordre!

Tendre à la réalisation de la fraternité par l'association de tous les intérêts, de toutes les forces, de toutes les bonnes volontés, ce serait

préparer les citoyens à s'armer les uns contre les autres ! Demander que, comme mobile de l'activité humaine, on faase place au point d'honneur, au dévoument, à l'amour fraternel, ce serait fé-

conder la guerre civile! Quelle logique, grand Dieu! Au fond, quel est le résumé des doctrines émises au Luxembourg? Le

« A tous, par l'éducation commune et gratuite, les moyens de développement intellectuel; à tous, par l'association fraternelle des forces et des ressources, les instruments de travail. »

Or, non-seulement il n'y a rien là de subversif ou de chimérique, mais la société française est irrésistiblement poussée, par la force des cho es, à entrer dans cette voie.

Cela est si vrai que, dans ce moment même, on discute au sein du conseil du travail une proposition, suivant laquelle un crédit de 3 millions serait ouvert à l'Etat et employé à venir en aide aux associations

Avant la révolution de Février, les défenseurs des anciens abus agitaient devant l'opinion, pour l'égarer en l'effrayant, le fantôme du socialisme qu'ils font passer devant les esprits prévenus. Vains artifices! la vérité est invincible parce qu'elle est immortelle.

Le 4 juillet 1848.

LOUIS BLANG.

Nous donnons avec empressement au public les vers que la mort de l'archevêque de Paris a inspirés à M^{me} Gabrielle Soumet, qui soutient avec un rare talent la réputation de feu Alexandre Soumet, son illustre père.

Quant à nous, nous aurions envisagé la mort du digne apôtre sous un point de vue que la postérité ratifiera sans doute; en effet, ceux que l'on taxe aujourd'hui de voleurs et de furieux n'ont-ils pas eu en leur pouvoir les palais et les trésors de l'Etat? ne les ont-ils pas conservés à la patrie, ne se réservant que leurs fusils, cette richesse conquise au prix du sang sur le despotisme? Comment ne pas croire que l'interprête de l'Evangile, après avoir prié le Gouvernement de ne point tremper les armes de la jeune République dans le sang de ce même peuple, vainqueur en février, n'ait pas préféré mourir avec les pauvres qu'il ne pouvait sauver?

Telle n'est pas l'interprétation que le poète a donné à la plus belle mort du jour, et ses vers respirent peut-être plus de fra-ternité chrétienne entre le riche et le pauvre qu'il n'en existe réellement dans ces temps d'aveuglement et de souffrance.

L'archevêque de Paris.

O lamentable jour! à douloureuse épreuve! Ouvre-toi pour le deuil, à cathédrale veuve! Ouvre-toi, nef auguste; en ces temps oppresseurs, Toi la plus désolée entre toutes les sœurs! Toi qui n'entendras plus dans les pieux cantiques La voix de ton pasteur sous les arceaux gothiques, Cette voix de pitié, douce aux fronts repentants, Tu ne l'entendras plus... Que dis je?.. tu l'entends!.. Mèlée aux roulements des tambours funéraires, Qui cherchent pour la mort des frères et des frères,

Tu l'entends, cette voix de prêtre et de pasteur Dominant le combat de toute sa hauteur, Comme la voix du Christ dominait, tutélaire, Sur le mont Golgotha la fureur populaire; Tu l'entends cette voix, vibrante de pardon, Qui, pour les deux partis, ne sait qu'un mème nom;
Qui, pour les deux partis, ne sait qu'un mème nom;
Oui, tu l'enteads toujours, cette voix calme et forte,
Comme un accord du ciel qu'un vent sacré t'apporte!
Je parle au nom de Deu: plus de sang! plus de sang!
Un cri de repentir fait le cœur innoceat.
Cessez l'affreux combat, la lutte meurtrière,
La parole peut tout ainsi que la prière;
Mais craignez la défaite, et craignez le succès,
Car vous êtes ici tous chréttens, tons Français. Car vous ê es ici tous chrétiens, tous Français, Tous hommes, tous égaux, fils d'un Dieu magnanime; Vainqueurs, votre victoire aurait l'aspect du crime. Oh! ne recherchez pas ces lauriers insultants Qui flétrissent toujours les fronts des combattants! Craignez de voir grandir cette moisson amère! Enfants, embrassez-vous!... La France est votre mère, Elle est aussi la nôtre... Oh! regardez ses pleurs, Enfants, votre drapeau du nôtre a les couleurs !...

Et l'orateur chrétien porte de l'un à l'autre Le rayonnant amour de son regard d'apôtre; . Il agite humblement un rameau dans sa main ; Ses doig s ont l'anneau d'or de son sublime hymen, Pasteur qui vient mourir pour sa brebis perdue, Et tient sur le combat sa houlette étendue! Oh! qui peut rappeler la sainte expression De ce front tout empreint de bénédiction, De ce front où la foi vint graver la prière, Où le martyre attache un bandeau de lumière ! Anges, saluez tous celui qui va mourir, Holocauste de paix assez pur pour s'offrir Et qui d'être accepté reçoit la gloire anguste! Soldats, saluez tous! c'est le trepas du juste! Il tombe en prononçant des paroles d'amour,
C'est la plus belle mort de ce sinistre jour;
Mais le trait qui la donne est si bas et si làche
Que nul dans les deux camps n'en veut porter la tache;
Non, nul n'en veut subir l'anathème éternel: Le pasard, cet aveugle, est le seul criminel !.. C'est bien qu'aucun parti ne veuille reconnaître Le malheureux, sans nom, qui viot frapper le prêtie, Le sacrilége coup de tous répudié: Le crime qu'on renie est couvert à moitié. Silence!... le tombeau nous parle d'indulgence; La victime n'a pas enseigné la vengeance, Et son dernier soupir, souffle de charité, Fut un cri de clémence aux pieds de Dieu monté.

GABRIELLE SOUMET.

FAITS DIVERS.

- Aujourd'hui a eu lieu la cérémonie funèbre pour les victimes des journées de juin.

- Les arrestations continuent. Malheureusement, on arrête souvent très légèrement sur la dénonciation de misérables.

-Le Siècle, journal de la réaction, a fait courir le bruit méchant que les citoyens Ledru-Rollin, Lamartine et Louis Blanc avaient été arrêtes par ordre de la commission parlementaire. Ce bruit était un mensonge puisqu'il émanait de la boutique du

— Le Siècle a annoncé que le citoyen Esquiros n'a pas été arrêté : donc le ritoyen Esquiros a été arrêté. Le Siècle annonce que le citoyen Charles Marchal a été arrêté, ce qui veut dire qu'il n'a point été arrêté.

- Le terrible drame en quatre journées qui vient d'ensanglanter Paris a eu un prologue qui mérite d'être rapporté. Le eudi 22 juin, à neuf heures et demie du soir, une colonne d'environ 10.000 ouvriers gravissait avec ordre la rue St-Jacques, martelant le pavé d'un pas sourd, et psalmodiant à mi-voix ces mots: Du pain ou du p'omb, du plomb ou du pain. On ne sau-rait se faire une idée de l'impression sinistre que produisait cette marche nocturne dans ce quartier désert. Arrivée à la place du Panthéon, la foule se massa. Un individu fut hissé sur la grille du moaument. On lui fit une sorte d'encadrement avec

des drapeaux et des torches. Du haut de cette tribune, et au milieu d'un silence religieux, l'orateur lança aux quatre coins de la place, d'une voix vibrante, une de ces terribles harangues qui déchainent les révolutions :

AN

Le

un ti

ciels,

avec

la qu

qui a

paru

gner

sujet

une e

et d'

est co

Le

qu'ui

nisme

la vie

mane

cherc

distir

en op

préci

la co

perte

L'h

laisser

d'autre

soit p

cuidan

tienne

qui fai

où le

avec 1

droits

qui da

se tro

très co

« Le jour de déchéance est arrivé, disait-il ; la commission exécntive que vous avez portée au pouvoir vous oublie depuis qu'elle foule à ses pieds des tapis moelleux; ne comptons donc que sur nous, et retrouvez-vous ici demain au point du jour. On fera ce que vous voudres; mais, je vous le jure, les pavés joueront leur jeu. » Une acclamation menaçante répond à cette improvisation; puis les torches s'éteignent tout à coup, et la foule s'écoule en grondant.

Nous ajoutens, nous, que beaucoup de citoyens ont été égarés par la misère, et n'ont pris les armes que parce qu'ils pré-féraient mourir d'une balle que de mourir de faim.

Le bruit s'était répandu hier dans Paris, et particulièrement dans le quartier du Palais-de-Justice, que des troubles avaient lieu au faubourg Saint-Antoine, sur lequel, disait-on il avait été nécessaire de diriger des forces imposantes. Informations prises, nous avons acquis la conviction qu'il s'agissait seulement du désarmement de la partie du faubourg la plus rapprochée des barrières, opération qui avait en effet nécessité un certain déploiement de forces, attendu que, indépendamment du désarmement, il fallait opérer des arrestations nom-

Ces arrestations se sont faites, d'ailleurs, sans la moindre résistance, et les magistrats et les agents de police qui y procédaient out pu amener sans rencontrer d'opposition au dépôt de la préfecture et à la Conciergerie les individus contre lesquels avaient été décernés des mandats, tandis que des voitures chargées de fusils provenant du désarmement étaient diri-

- L'article de notre ami Alexandre Dumas, intitulé : M. E-MILE DE GIRARDIN, que nous avons publié hier, était emprunté à la Patrie, journal auquel M. Alexandre Dumas est attaché particulièrement.

Par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 4 de ce mois, M. Herman, chef de division, a été nommé secrétaire général du ministère.

- Les travaux des instructions préliminaires dirigées contre les insurgés de juin approchent de leur terme.

Le public se préoccupe infiniment de la solution qui sera

donnée à cette immense procédure.

Il paraît certain que tous les officiers rapporteurs et les ma-gistrats qui ont secondé l'instruction seront appelés à faire chacun un rapport particulier sur la physionomie des aflaires

Ces rapports une fois faits, la commission centrale sera consuitée sur la suite qui sera donnée aux informatious judiciaires.

Des descentes de police ont eu lieu la nuit dernière rue d'Alger et rue de Rivoli. On se préoccupait dans les couloirs de l'Assemblée nationale, de la double violation du domicile d'un Représentant du peuple qui a eu lieu à cette occasion. On parlait de démarches faites pour que la question ne fût point portée à la tribune nationale. Il nous paraît impossible cependant que des faits de cette nature soient couverts d'un voile tellement impénétrable qu'un pareil acte attentatoire à la souveraineté de l'Assemblée nationale n'amène pas des explications catégoriques.

- Le comité des finances a décidé, sur la proposition de M. Berryer, l'illustre orateur, qu'il présenterait à l'Assemblée la demande du retablissement de la commission de surveillance auprès de la caisse d'amortissement. M. Goudchaux y a consenti.

- Les commerçants et industriels-locataires sont invités à se rendre à la réunion qui aura lieu le samedi 8 juillet courant, à 7 heures du matin, Salle de la Bourse, pour prendre connaissances des pétitions concernant la révision des baux et les loyers payés d'avance,

Cette réunion a pour but la cloture des signatures, les pétitions devant être présentées immédiatement à l'Assemblée

Le Rédacteur en chef CHARLES MARCHAL.

PARIS. - IMPRIMERIE CENTRALE DE NAPOLEON CHAIX ET Cie.

L'esprit luttant pour asservir la chair, Immortalise ainsi sa vie. Mais la Liberté le convie A triompher des terreurs de l'enfer. Le doux symbole de Marie Est enfin compris des humains : Dieu ne tient pas la foudre dans ses mains, Son prêtre est un enfant qui prie. Ainsi toujours, comme un arbre immortel,

Ton culte fleurit d'age en age, Ton trône est sur le front du sage Et des martyrs le cœur est ton autel. L'hellénisme est ta poésie, Ta sagesse instruit les chrétiens, De Mahomet les enfants sont les tiens, Et Rome est ta cité choisie. De ton amour que l'invincible feu

Perce la noit de l'athèisme; Détruis l'infernal égoïsme, Fais-nous asseoir à la table de Dieu! Enfants d'une mère commune, Que tous partagent ses bienfaits; Et sur nous tous fais régner désormais La justice et non la fortune. Détruis l'erreur de ceux qui m'ont jugé, Affranchis-les de leur blasphème; Couvertis les bourreaux eux-mêmes:

Ou'ils soient heureux, et je serai vengé! Que je meure et que ta lei vive, Parle au peuple et contiens les rois!
Ta vérité triomphe par la croiv,
Et ta voix n'est jamais captive.

Le Décalogue de la Liberté.

Traduction nouvelle des Commandements de Dieu.

I. TU ADORERAS DIEU SEUL. Aimons un même père en frères que nous sommes, Et ne soyons jamais les esclaves des hommes. II. TU NE PRENDRAS PAS LE NOM DE DIEU EN VAIN. Ne parlons pas au monde au nom de l'Eternel, Des fantômes humains le culte est criminel.

III. TU SANCTIFIERAS LE JOUR DU REPOS. Mêlons à nos travaux un repos salutaire Et les plaisirs de l'âme aux peines de la terre. IV. HONORE TES PARENTS, TU DEVIENDRAS VIEUX. Honorons les vieillards : nous vieillirons un jour. Et nos enfants pour nous seront bons à leur tour. V. NE TUE POINT.

Ne donnons pas la mort, Dieu seul en est le maître, Puisqu'à tous les vivants lui seul a donné l'être. VI. NE SOIS PAS IMPUDIQUE.

N'outrageons pas l'amour par d'obcènes plaisirs. Sachons à la pudeur soumettre nos désirs.

VII. NE SOIS PAS VOLEUR. De l'usurpation le nom même est impie; La richesse est un vol, que la misère expie.

VIII. NE MENS POINT. Gardons au Verbe humain toute sa dignité, Et n'offensons jamais la stricte vérité.

IX. TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME QUI N'EST PAS A TOL. Que la femme soit libre, et sainte et vénérée : Sa faiblesse la garde et la rend plus sacrée. X. N'AMBITIONNE RIEN AU PRÉJUDICE DES AUTRES. Respectons nos devo'rs pour conservet nos droits Et soyons tous égaux comme un peuple de rois.

Les Commandements de la Communauté,

POUR REMPLACER CEUX DE L'ÉGLISE.

Tu n'opprimeras pas tes enfants ni ta femme : De la force et du droit tout abus est infame.

Travaille pour être homme et pour gagner ton pain, Mais ne mange pas seul, lorsque ton frère a faim. III

H

Tu ne souffriras point que le méchant t'opprime Quand le vice commande, obéir est un crime.

Pour l'intérêt de tous-tiens-to prêt à souffrir, Et pour l'humanité sois heureux de mourir.

Ne t'abrutis iamais par la stunide ivresse Et ne te laisse pas vaincre par la mollesse.

Que la communion soit ton culte et ta loi; Donne ta vie à tous, et tous vivront pour toi.

Le Symbole

OU PROFESSION DE FOI DES HOMMES LIBRES.

Je crois en Dieu le père de tous les êtres, intelligence, amour et puissance suprèmes, vivant dans toute la nature; Qui se révèle en nous par l'intelligence et l'amour; Qui a parlé par la bouche des sages;

Qui a été figuré progressivement par plusieurs cultes, et qui a résumé sa parole dans l'Evangile. Je crois en l'affranchissement de la raison et à l'inviolabilité de la

Je crois à la liberté, à l'égalité et à la fraternité des hommes et des femmes, annoncées par la prédication de tous les justes et défendues par la protestation de tous les martyrs.

Je crois à la réhabilitation de la chair, à la chasteté de l'amour, et au privilége divin de la maternité humaine.

Je crois à l'unité religieuse et sociale, à la communauté ou commu-rion universelle, à la marche des êtres vers Dieu, à l'expiation de tous crimes, à la destruction du mal et à l'immortalité de la vie.

Livres et Journaux.

DOLIN, Éditenr - Libraire, commissionnaire, quai des Grands-La Citadelle de Deullens, par Charles Marchal, ex-detenu politique, 3 vol. in-8. Le Conseiller d'Etat, par Frédéric Soulié, 2 vol. in-8. Les Mémoires du Diable, par Frédéric Soulié, 8 vol. in-8. Le Renégat, par d'Arlincourt, 4 vol. is-80. — Chavarnay, par Charles Didier, 2 vol. in-8. — Chroniques des Tuileries et du Luxembourg, par Touchard Lasosse, 6 vol. in-8.